

Standard de la branche

Exigences et recommandations pour le sport suisse

Liste de contrôle pour les fédérations nationales avec sports de classification 1 à 3

Version : 1.0
Date : 19.04.2024

Champ d'application :

Les fédérations nationales avec sports de classification 1 à 3 sont membres de Swiss Olympic et ont au moins un sport avec une classification de 1 à 3.
Si plusieurs sports sont classés, c'est le sport la mieux classée qui est déterminante.

Valable à partir du : 1.1.2025

**La traduction a été générée à l'aide de Deeple pro et de l'IA à des fins de test et d'efficacité.*

Liste de contrôle - Fédérations nationales avec sports de classification 1 à 3

Gouvernance

Recommandations de bonnes pratiques dans le domaine thématique : [Tools library \(ipacs.sport\)](https://ipacs.sport) et rapport "[Comportement éthique dans le sport suisse](https://www.swissolympic.ch)" ([swissolympic.ch](https://www.swissolympic.ch))

Thèmes	Conditions	Tâches	Recommandations/Informations
Décisions transparentes	<ul style="list-style-type: none"> Création et publication sur le site web de : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Statuts, <input type="checkbox"/> Structure organisationnelle, <input type="checkbox"/> Rapport de gestion, <input type="checkbox"/> L'ordre du jour et les procès-verbaux de l'organe suprême de l'association (AG/AS/AD, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Développement et publication sur le site web et entretien d'une : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Stratégie de l'association, <input type="checkbox"/> Règlements et autres prescriptions 	<ul style="list-style-type: none"> • Exemple : stratégie, charte et statuts ainsi que d'autres règlements et prescriptions SOA • Exemple : structure organisationnelle et organes & commissions • Exemple : rapport de gestion SOA • Exemple : ordres du jour et procès-verbaux : Parlement du sport SOA
Finances transparentes	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Etablissement des comptes annuels selon les prescriptions des Swiss GAAP (General Accepted Accounting Principles) RPC (Recommandations relatives à la présentation des comptes) 21 ou d'une norme au moins équivalente. <input type="checkbox"/> Vérification des comptes annuels par un prestataire de services de révision qualifié* selon le registre de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR). <input type="checkbox"/> Publication des comptes annuels révisés avec l'annexe et le rapport de révision sur le site Internet. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Mise à jour régulière de la comptabilité. <input type="checkbox"/> Les organisations sportives qui reçoivent des subventions des pouvoirs publics et celles destinées à certains groupes d'intérêts doivent faire figurer la preuve de leur provenance dans leurs comptes annuels et montrer leur utilisation sous une forme appropriée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Outils : Manuel de comptabilité, manuels, listes de contrôle • Outils : Site web Swiss GAAP RPC 21 • Exemple : comptes annuels SOA
Représentation des sexes	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Inscription dans les statuts d'un quota de femmes et d'hommes d'au moins 40% chacun. Le nombre de membres élus de l'organe dirigeant suprême ayant le droit de vote est déterminant. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Concrétiser et ancrer les modules d'action sur le thème de l'égalité et de la diversité dans les structures et les processus de l'organisation sportive. <input type="checkbox"/> Veiller à ce que les structures et les processus (documents de base, réglementations, modèles de promotion, processus de travail et de recrutement, activités) soient conçus de manière non discriminatoire, inclusive et favorisant la diversité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Outils : Modules d'action (à suivre) • Modèle : Formulation type (à suivre) • Exemple : Ancrage statutaire SOA (voir art. 6.1 al. 4 des statuts SOA)
Limitation de la durée des mandats	<ul style="list-style-type: none"> Ancrage dans les statuts et les règlements <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> une durée maximale de mandat (recommandation : 12 ans) <input type="checkbox"/> ainsi que des élections au plus tard tous les 4 ans <input type="checkbox"/> pour l'organe dirigeant suprême de l'organisation sportive. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Organisation d'élections pour l'organe dirigeant suprême au moins tous les 4 ans par les organisations sportives concernées. 	<p>Le mandat en cours peut dans tous les cas être terminé de manière ordinaire.</p> <p>Swiss Olympic recommande une durée maximale de 12 ans, ou de 16 ans s'il y a encore au moins un mandat de président*.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modèle : Formulation type (à suivre) • Exemple : Ancrage statutaire SOA (voir art. 6.2 des statuts SOA)
Conflits d'intérêts	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Ancrer les règles relatives aux conflits d'intérêts dans les statuts ou les règlements de l'organisation sportive. <p>Celles-ci comprennent : les modalités relatives à l'obligation de se récuser (et de démissionner en cas de récidive) ainsi que les principes régissant l'acceptation et la remise de cadeaux et autres avantages.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Tenue et publication d'un registre dans la zone des membres sur les liens d'intérêts des personnes élues (CC), nommées (CC/GL) et employées (GL) ayant une fonction décisionnelle. 	<p>Au lieu d'une publication dans l'espace membres, il est également possible de les envoyer directement aux membres.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modèle : Formulation type (à suivre) • Exemple de la situation : Liens d'intérêts SOA GL et ER
Participation aux décisions	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Ancrer dans les statuts les principes de la codécision au niveau stratégique ou opérationnel. Dans ce cadre, il convient de fixer au moins 1 siège pour chaque athlète* et entraîneur* au sein du comité directeur ou des commissions avec droit de proposition au niveau stratégique ou opérationnel. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Création de structures et de processus pour une participation active. 	<p>La participation ne concerne pas uniquement le sport de compétition : dans tous les domaines, une participation active est souhaitable et doit être recherchée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exemple : Ancrage statutaire SOA (voir art. 2.4.2 & 2.4.3 ainsi que art. 6.1 al. 1 lit. D des statuts SOA)

Protection des données	<input type="checkbox"/> Respecter les dispositions légales relatives à la protection des données, notamment les articles 6 et 7 de la LPD (loi sur la protection des données).	<input type="checkbox"/> Principe de finalité : les données personnelles ne peuvent être collectées que dans un but précis et identifiable par la personne concernée et ne peuvent ensuite être traitées que de manière compatible avec ce but. <input type="checkbox"/> Principe de transparence : les membres de l'association doivent être informés lorsque leurs données personnelles sont communiquées à des tiers ou à d'autres membres. Ils doivent être informés des destinataires et de la finalité. <input type="checkbox"/> Principe de proportionnalité : seules les données réellement nécessaires à la réalisation des objectifs de l'association peuvent être traitées.	<ul style="list-style-type: none"> Outils : Traitement de données personnelles par les associations (admin.ch)
Autres bases légales pour une bonne gouvernance		<input type="checkbox"/> S'assurer que les impôts (y compris la TVA) et les cotisations de sécurité sociale sont correctement décomptés et versés. <input type="checkbox"/> Vérifier que les entraîneurs indépendants*, etc. apportent la preuve qu'ils s'acquittent des cotisations sociales auprès de leur caisse de compensation. <input type="checkbox"/> Respecter les lois fiscales cantonales et fédérales, notamment en ce qui concerne l'impôt à la source pour les collaborateurs et les athlètes étrangers*.	<p>L'organe dirigeant suprême au plus haut niveau est personnellement responsable de la mise en œuvre des lois et des règlements pertinents et en assume la responsabilité.</p> <ul style="list-style-type: none"> Outils : Administration fédérale des contributions AFC Outils : Office fédéral des assurances sociales OFAS Outils : Centre d'information AVS/AI

Humain

Recommandations de bonnes pratiques dans le domaine thématique : Rapport "[Comportement éthique dans le sport suisse](#)" ([swissolympic.ch](#))

Thèmes	Conditions	Tâches	Recommandations/Informations
Charte éthique et Statuts en matière d'éthique	<input type="checkbox"/> Ancrage de la charte éthique et du statut éthique dans les statuts.	<input type="checkbox"/> S'assurer que les dispositions essentielles de la Charte éthique et du Statut éthique sont connues des membres et font partie intégrante de leurs accords avec les collaborateurs, les contractants et les partenaires. <input type="checkbox"/> S'assurer que les principes de la charte éthique sont donnés en exemple.	<ul style="list-style-type: none"> Projets : Stage d'éthique du sport suisse
Analyse éthique		<input type="checkbox"/> Réalisation d'une analyse éthique au moins une fois par an Cycle d'accord de performance et déduction des mesures correspondantes.	<ul style="list-style-type: none"> Outils : Swiss Olympic - Check : l'éthique dans sa propre fédération ou club
Contrôle d'intégrité, qualification		Mise en place d'une bonne structure d'équipe et de direction, notamment par le biais de <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Assurer une qualification adéquate et des échanges et formations continues réguliers pour les responsables, les formateurs*, les collaborateurs et les cadres. <input type="checkbox"/> Effectuer un contrôle d'intégrité approprié lors des nouveaux recrutements (références, extrait de casier judiciaire spécial, le cas échéant). 	<ul style="list-style-type: none"> Outils : SwissOlympic - Academy Outils : J+S Outils : DFJP Extrait privé spécial Outils : Contrôle d'intégrité (à suivre)
Responsable éthique, prévention	<input type="checkbox"/> Désignation d'une personne chargée de l'éthique et de la lutte contre le dopage. <input type="checkbox"/> Elaboration d'une description de fonction pour les responsables de l'éthique.	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Veiller à ce que les responsables de l'éthique suivent des formations appropriées. <input type="checkbox"/> Concrétisation des modules d'action sur le thème de l'éthique. <input type="checkbox"/> Information et sensibilisation régulières sur les questions d'éthique. <input type="checkbox"/> Assurer un dialogue ouvert au sein du comité directeur, lors de l'assemblée générale ainsi qu'avec les responsables légaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Outils : Outils de dialogue avec les parents (à suivre) Modèle : modèle de description de fonction (à suivre)
Développement global	<input type="checkbox"/> Développement/complément d'un concept de promotion (FTEM Suisse) avec des thèmes éthiques intégrés selon les sept modules d'action.	<input type="checkbox"/> Concrétisation des modules d'action sur le thème du développement global dans les structures et les processus.	<ul style="list-style-type: none"> Outils : Swiss Olympic - FTEM Suisse (développement du sport & des athlètes*) Outils : Modules d'action (à suivre)
Prévention de la violence		<input type="checkbox"/> Concrétiser et ancrer les modules d'action sur le thème de la prévention de la violence dans les structures et les processus, notamment dans la gestion des risques.	<ul style="list-style-type: none"> Tools : Swiss Olympic - Pas d'abus sexuels Outils : Modules d'action (à suivre)

Prévention du surmenage/de la surcharge	<input type="checkbox"/> Ancrage des mesures de protection selon les sept modules d'action dans le concept de promotion (FTEM Suisse) avec des thèmes éthiques intégrés.	<input type="checkbox"/> Concrétisation des éléments d'action pour une prise en charge optimale des athlètes* afin de les protéger contre la surcharge et le surmenage dans les structures et les processus, notamment dans la gestion des risques.	<ul style="list-style-type: none"> Outils : Swiss Olympic - FTEM Suisse (développement du sport & des athlètes*) Outils : Modules d'action (à suivre)
Prévention des accidents		<input type="checkbox"/> Concrétiser et ancrer les modules d'action sur le thème de la prévention des accidents dans les structures et les processus, notamment dans la gestion des risques. <input type="checkbox"/> Veiller à l'application de mesures structurelles, techniques et organisationnelles pour prévenir les accidents et les blessures, y compris dans des conditions climatiques modifiées	<ul style="list-style-type: none"> Outils : Sport & activité physique - Actif sans accident BFU Outils : Modules d'action (à suivre) Modèles : Modèles Manifestations CCPCS
Prévention des addictions	<input type="checkbox"/> Respecter systématiquement les dispositions légales relatives à la protection des mineurs.	<input type="checkbox"/> Pas de publicité/sponsoring pour les produits contenant de la nicotine et les boissons alcoolisées distillées. <input type="checkbox"/> Concrétiser et ancrer les modules d'action sur le thème de la prévention des dépendances dans les structures et les processus, notamment dans la gestion des risques.	<p>Par boissons distillées, on entend l'alcool éthylique sous toutes ses formes. Toutes les boissons spiritueuses, y compris les boissons mélangées obtenues à partir de ces boissons, sont à compter parmi les boissons alcooliques distillées. Seul l'alcool obtenu par fermentation n'est pas considéré comme une boisson alcoolisée distillée. C'est le cas par exemple de la bière, du vin ou du vin mousseux.</p> <ul style="list-style-type: none"> Outils : Cool and Clean - Thèmes Outils : Modules d'action (à suivre)

Equité et environnement

Recommandations de bonnes pratiques dans le domaine thématique : Rapport "[Comportement éthique dans le sport suisse](#)" ([swissolympic.ch](#))

Thèmes	Conditions	Tâches	Recommandations/Informations
Prévention du dopage	<input type="checkbox"/> Ancrer le statut du dopage dans les statuts.	<input type="checkbox"/> S'assurer que les dispositions essentielles du Statut concernant le dopage sont connues des membres. <input type="checkbox"/> Vérifier si cela doit faire partie des accords avec les collaborateurs, les contractants et les partenaires.	<ul style="list-style-type: none"> Outils : Statut concernant le dopage.pdf (swissolympic.ch)
Manipulation des compétitions	<input type="checkbox"/> Inscription dans les statuts des quatre règles visant à empêcher la manipulation des compétitions.	<input type="checkbox"/> Communiquer et mettre en œuvre les quatre règles visant à empêcher la manipulation des compétitions.	<ul style="list-style-type: none"> Outils : Prévention de la manipulation des compétitions (olympics.com) Outils : Fiche d'information (à venir) Modèle : Formulation type (à suivre)
Environnement		<input type="checkbox"/> Concrétiser et ancrer les modules d'action sur le thème de l'environnement dans les structures et les processus, notamment dans le domaine de la mobilité, des ressources et du territoire. <input type="checkbox"/> Privilégier les formes de mobilité respectueuses du climat. <input type="checkbox"/> Approvisionnement, utilisation, entretien et élimination des ressources avec modération et selon des critères de durabilité. <input type="checkbox"/> Engagement en faveur d'espaces naturels accessibles et attrayants, de zones de détente et d'installations sportives respectueuses de l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> Outils : Swiss Olympic - Espace & environnement Outils : Modules d'action (à suivre)

*La traduction a été générée à l'aide de Deeple pro et de l'IA à des fins de test et d'efficacité.